



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change

User Insight 2013

5^{ème} édition



En partenariat avec



01

Quel est le profil et le parc immobilier des entreprises interrogées ?

page 4

02

Comment le contexte économique influe-t-il sur l'activité des entreprises ?

page 6

03

En quoi la stratégie immobilière en est-elle modifiée ?

page 10

04

Quel impact le développement durable et les nouveaux modes de travail ont-ils sur l'immobilier ?

page 15

User Insight 2013

POURQUOI CE BAROMÈTRE ?

Chaque année, BNP Paribas Real Estate demande à l'institut Ipsos* de réaliser une étude auprès des utilisateurs afin de mieux les connaître, de mieux répondre à leurs besoins. Son but ? **Dresser un état de la situation immobilière actuelle des grandes entreprises** et donner une vision prospective de leur stratégie et de leurs projets.

C'est pourquoi le terme **d'Insight** : « Démarche qualitative consistant à identifier les motivations et attentes d'une population ou d'un marché » s'impose naturellement comme titre de cette étude.

QUI SONT LES PERSONNES INTERROGÉES ?

Il s'agit de 200 décideurs immobiliers de grandes entreprises, d'administrations et d'établissements publics. Cet échantillon a été sélectionné aléatoirement parmi un fichier de contacts de responsables immobiliers, fourni par BNP Paribas Real Estate.

COMMENT L'ÉTUDE S'EST-ELLE DÉROULÉE ?

L'ensemble des personnes interviewées a été interrogé par téléphone du 1er au 10 juillet 2013.

“ Nous souhaitons que cette étude, véritable photographie de l'immobilier d'entreprise en France, devienne un outil de référence et de réflexion pour chacun d'entre vous. ”

* Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques.
Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Études de marché, études sociales et d'opinion ».
Contact : Direction Marketing France : 01 47 59 17 22
Direction Research France : 01 47 59 17 28

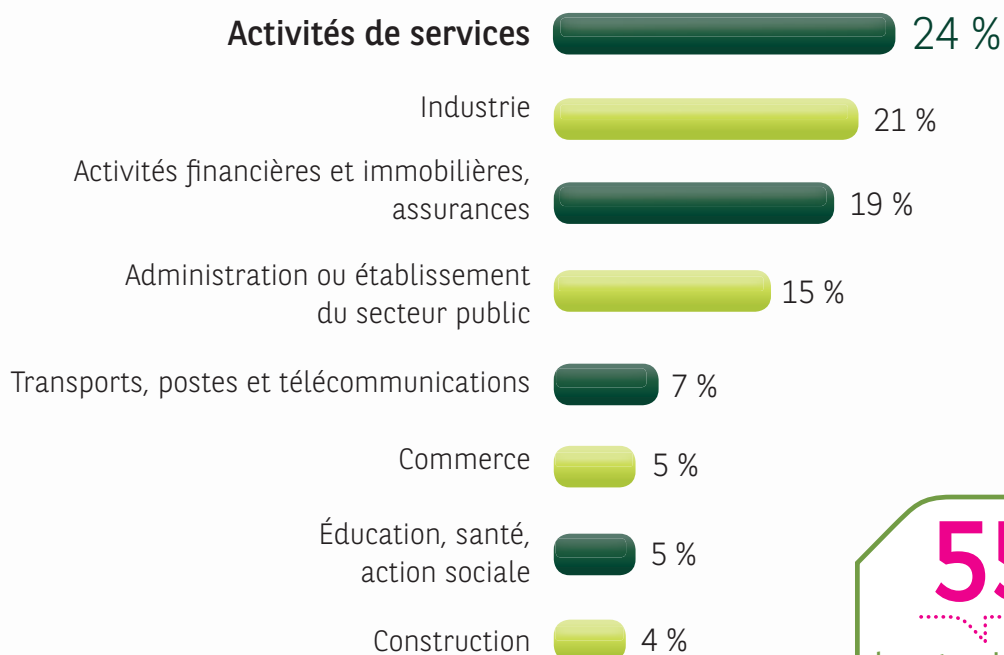
Un panel représentatif des entreprises

Services, industrie, finance, assurances, administrations ou établissements publics...

Le baromètre BNP Paribas Real Estate réalisé avec l'institut Ipsos regroupe tous les secteurs d'activité, afin de représenter au mieux la diversité des acteurs du marché français.

L'échantillon est composé principalement de grandes entreprises installées en France dont la majorité compte plus de 1 000 salariés, mais aussi d'administrations et d'établissements du secteur public (20 %). Géographiquement, sur les 200 entreprises interrogées, 134 se situent en Île-de-France, 66 en province.

Quel est le secteur d'activité de votre entreprise / de votre organisation ?



55 %
des entreprises interrogées
(hors administration et établissements publics)
ont plus
de 1 000 salariés.

Base : 100 % des répondants.

Une préférence pour la location et la multi-implantation

Une large majorité des entreprises est locataire d'au moins la moitié de ses implantations. Les entreprises possédant plusieurs sites sont les plus nombreuses puisque seules 17 % d'entre elles ne citent qu'un siège ou qu'un établissement. Les entreprises multisites (76 %) répartissent leurs collaborateurs sur 2 à 10 sites pour 28 %, sur 11 à 100 sites pour 26 % et sur plus de 100 sites pour 22 %.

Sur l'ensemble de vos implantations, quelle est la répartition de vos locaux entre location et propriété ? Vous êtes...



Locataire pour
au moins la moitié
des implantations :

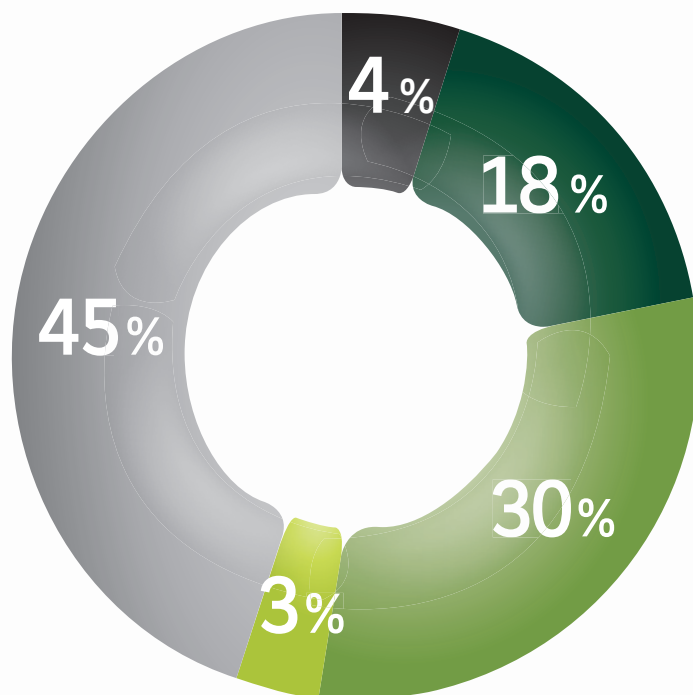
61%

Base : 100 % des répondants.

Un indicateur d'activité 2013 **incertain**

Environnement dégradé, croissance atone, pression fiscale : sans grande surprise, les résultats du baromètre User Insight 2013 reflètent des entreprises affectées par la situation économique du pays. 22 % des utilisateurs se disent ainsi dans une situation économique difficile, 4 % rencontrant même de grandes difficultés. En revanche, 45 % d'entre eux déclarent un niveau d'activité stable et 33 % peuvent se féliciter d'être en croissance.

Aujourd'hui, comment jugez-vous l'activité de votre entreprise ?



Malgré une hausse de 6 points par rapport à 2012, seules

22 %

des entreprises s'estiment en difficulté.

2013

2012

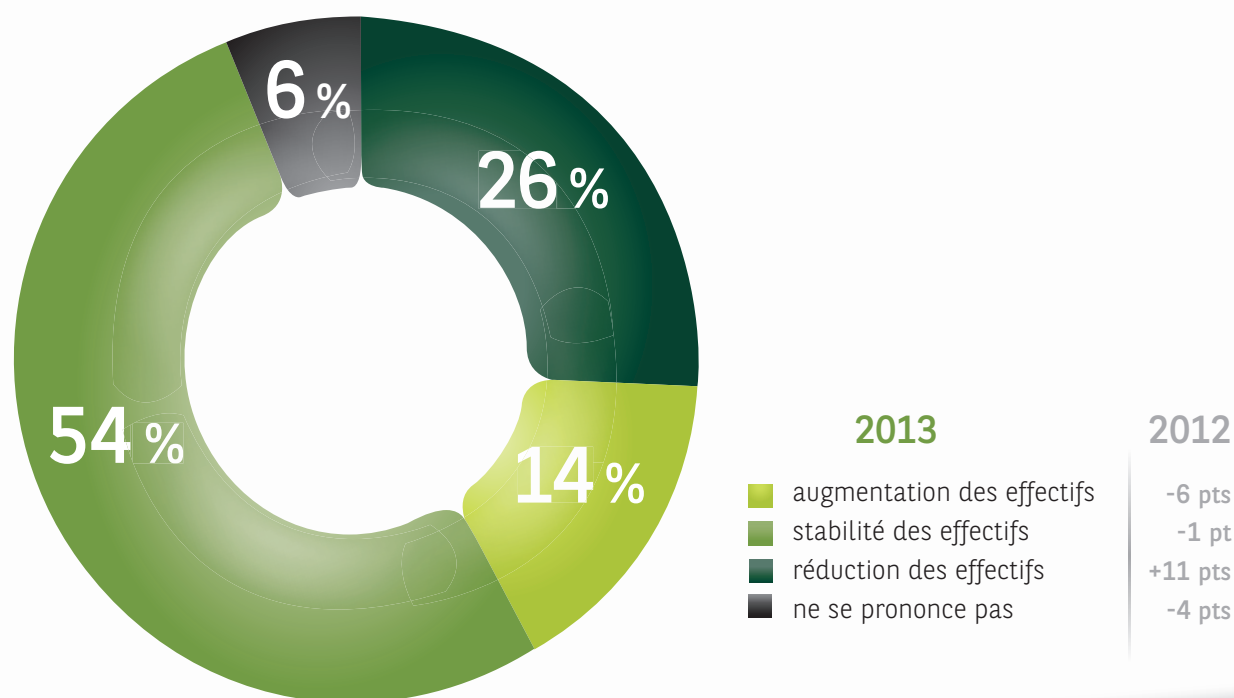
en forte croissance	-6 pts
plutôt en croissance	+1 pt
stable	-1 pt
plutôt en difficulté	+4 pts
en forte difficulté	+2 pts

Base : Hors administration ou établissement public, 85 % des répondants.

La tendance à la réduction d'effectifs continue

Cette situation de crise conduit plus d'un quart des entreprises (26 %) à envisager une réduction de personnel, soit une progression de 11 points par rapport à l'an dernier. Certes, 54 % des entreprises ont l'intention de garder leurs effectifs stables mais seulement 14 % des utilisateurs sont prêts à embaucher, soit 6 points de moins qu'en 2012. Du côté des administrations et des établissements publics, la tendance est encore plus nettement marquée puisque près de la moitié des utilisateurs, contre un quart l'an dernier, anticipe une réduction d'effectifs.

Quelle sera votre politique en termes d'effectifs à court ou moyen terme en France ?



Base : 100 % des répondants.

L'EFFET « CRISE » JOUE SUR LES STRATÉGIES IMMOBILIÈRES

SI LA MAJORITÉ DES DÉCIDEURS (56 %) DIT NE PAS MODIFIER SES PLANS POUR AUTANT, LE CLIMAT ACTUEL EN INCITE CERTAINS (30 %) À FREINER VOIRE SUSPENDRE LEURS PROJETS IMMOBILIERS. PARMI EUX, LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ARRIVENT EN TÊTE.

À L'OPPOSÉ, LA CRISE LES INCITE PARFOIS À S'ADAPTER PUISQUE 26 % D'ENTRE ELLES ACCÉLÈRENT LEURS PROJETS, UN TAUX BIEN SUPÉRIEUR À CELUI DES ENTREPRISES EN CROISSANCE (15 %) OU STABLES (7 %).

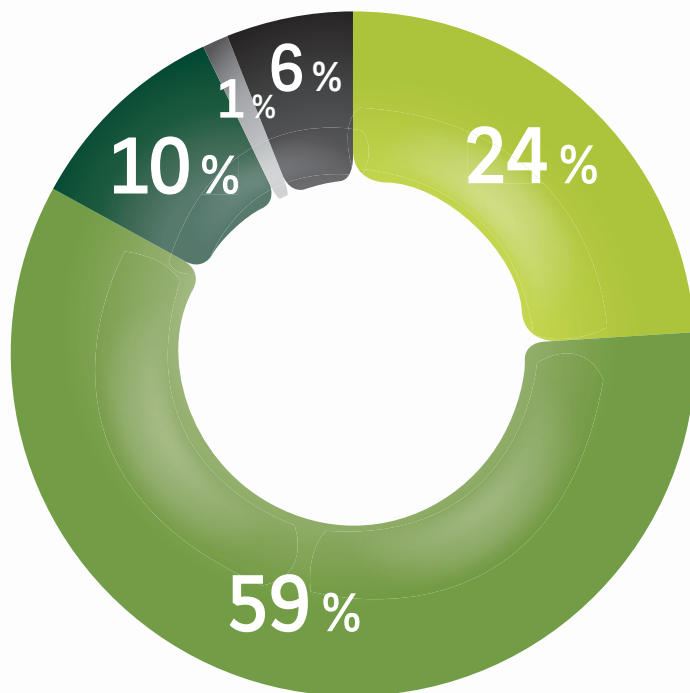
26% des utilisateurs accélèrent leurs projets

Des entreprises bien dans leurs murs !

Lorsqu'on interroge les utilisateurs sur la situation immobilière de leur entreprise, comme l'an dernier, une très large majorité la juge satisfaisante, 24 % s'avouant même très satisfaits !

Quels sont alors les motifs avancés par ceux qui ne le sont pas ? Là encore, pas de révolution : les griefs portent d'abord sur les coûts puis sur l'efficacité des locaux. Cependant, de plus en plus d'entre eux, freinés notamment par des loyers trop élevés, n'envisagent pas de déménager en 2013.

Êtes-vous très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout satisfait de la situation immobilière de votre entreprise ?



83%

des utilisateurs sont satisfaits de leur situation immobilière.

2013

2012

très satisfait	+5 pts
plutôt satisfait	-6 pts
plutôt pas satisfait	=
pas du tout satisfait	-1 pt
ne se prononce pas	+2 pts

Base : 100 % des répondants.

LE LOYER, PRINCIPAL MOTIF D'INSATISFACTION

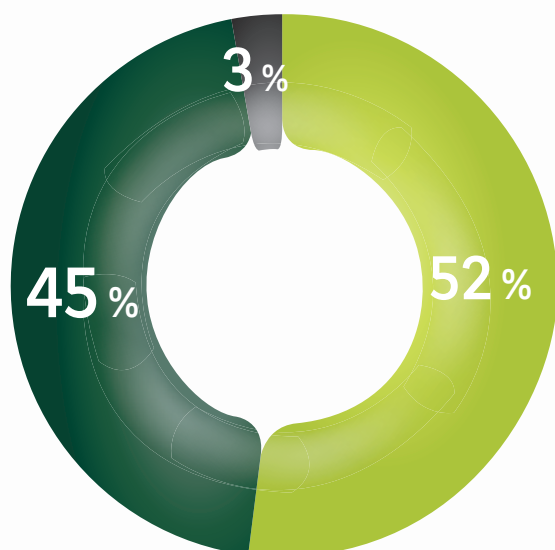
LES 11 % D'UTILISATEURS QUI NE SONT PAS SATISFAITS DE LEUR SITUATION IMMOBILIÈRE PLACENT EN TÊTE LE COÛT DU LOYER (57 %, 24 POINTS DE PLUS PAR RAPPORT À L'AN DERNIER). ARRIVENT ENSUITE L'INSUFFISANCE DES PERFORMANCES TECHNIQUES DES LOCAUX (39 %), LEUR MAUVAIS ÉTAT (30 %) ET UN AMÉNAGEMENT INADAPTÉ (30 %).

Déménagement : la difficulté de passer de l'intention à l'action

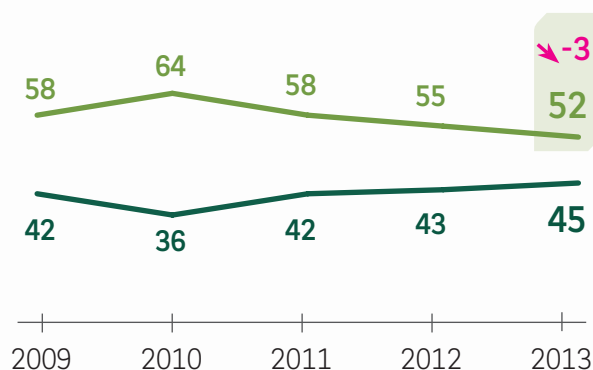
Changer d'adresse ? Un projet que nourrit toujours la majorité des utilisateurs interrogés même si, dans un contexte marqué par le renforcement des inquiétudes économiques, l'intention de déménager recule de 3 points par rapport à 2012. Ce nouveau fléchissement confirme la tendance baissière de cet indicateur qui a perdu 12 points depuis 2010. Qui sont les premiers touchés par ce recul ?

D'une part, les structures de moins de 500 salariés qui ne sont plus que 28 % contre 35 % l'an dernier à avoir l'intention de déménager et, d'autre part, celles qui disposent d'une seule implantation (20 %).

Envisagez-vous un ou des déménagement(s) à court ou moyen terme ?



■ oui
■ non
■ ne se prononce pas



61%

des entreprises qui souhaitent déménager en font un projet de court terme (moins de 2 ans).

Base : 100 % des répondants.

LES LEVIERS MOTIVANT UN DÉMÉNAGEMENT ÉVOLUENT PEU

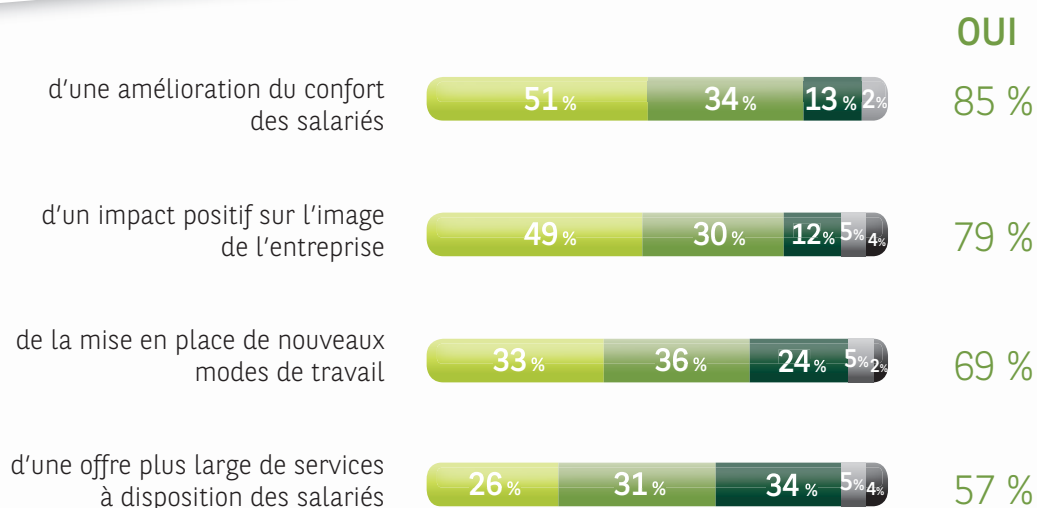
POURQUOI DÉMÉNAGER ?
À CETTE QUESTION, LES ENTREPRISES RÉPONDENT EN PRIORITÉ PAR LA NÉCESSITÉ DE RATIONALISER LEURS COÛTS AVEC 34 % DE CITATIONS, MAIS AUSSI PAR LA VOLONTÉ DE REGROUPER PLUSIEURS SITES, POUR 27 % D'ENTRE ELLES, OU DANS UNE MOINDRE MESURE (11 %) DE RELOCALISER UN SITE EN FRANCE.
À NOTER, LES UTILISATEURS MOTIVÉS PAR L'AGRANDISSEMENT DE LEURS LOCAUX SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUX (6 %) ALORS QUE CEUX QUI SOUHAITENT RÉDUIRE LEUR SURFACE PROGRESSENT (8 %).

Le mouvement, c'est impactant !

En 2013, l'optimisation est au centre des stratégies d'entreprise et tout nouveau projet est scruté à la loupe par les décideurs... et les financiers ! Un déménagement, en plus du budget qu'il engage, va impacter l'activité de l'entreprise et la vie des salariés.

Pour ces raisons et vu l'importance des enjeux, en termes de compétitivité, d'image et de dialogue social, les décisions immobilières sont prises au plus haut niveau avec une sensibilité aux problématiques de développement durable.

Selon vous, votre prochain déménagement s'accompagnera :



Base : 100 % des répondants.

LE TOP MANAGEMENT SE TEINTE DE VERT

LE CHOIX D'UNE IMPLANTATION REVIENT TOUJOURS AUX PLUS HAUTES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE : LA DIRECTION GÉNÉRALE EST PRESQUE SYSTÉMATIQUEMENT DÉCISIONNAIRE (84 %), LA DIRECTION FINANCIÈRE EST LARGEMENT IMPLIQUÉE (43 %), TOUT COMME LA DIRECTION DES RESSOURCES

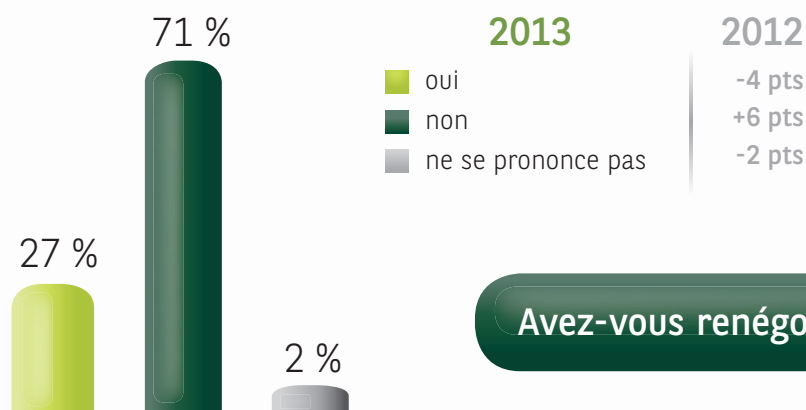
HUMAINES (36 %). LA NOUVEAUTÉ VIENT PLUTÔT DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, LORSQU'ELLE EXISTE, SOUVENT IMPLIQUÉE (18 %) OU CONSULTÉE (24 %).

L'avis de la direction du **développement durable** est pris en compte dans **42%** des cas

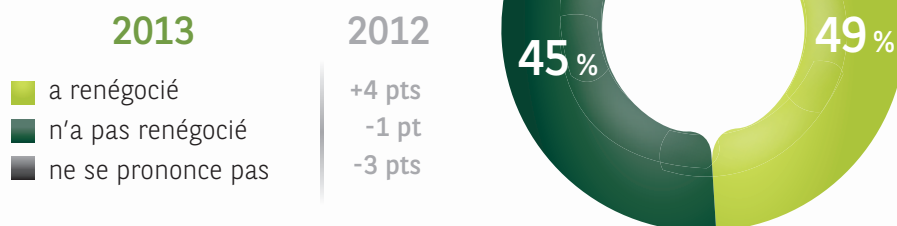
Renégociation des loyers : la pression retombe

La conjoncture, on l'a vu, a eu un effet ralentisseur sur un grand nombre de projets immobiliers. Cependant, la proportion d'entreprises ayant renégocié leur loyer l'an dernier évolue peu et plus de la moitié des entreprises jugent leur loyer au niveau du marché. Mieux, 71 % des entreprises interrogées n'ont pas l'intention de renégocier leur loyer au cours des 12 prochains mois, alors qu'elles étaient 65 % en 2012.

Avez-vous l'intention de renégocier votre loyer en 2013 ?



Avez-vous renégocié votre loyer en 2012 ?



Base : 100 % des répondants.

**LE LOYER, PRINCIPAL
FACTEUR D'INSATISFACTION
IMMOBILIÈRE**

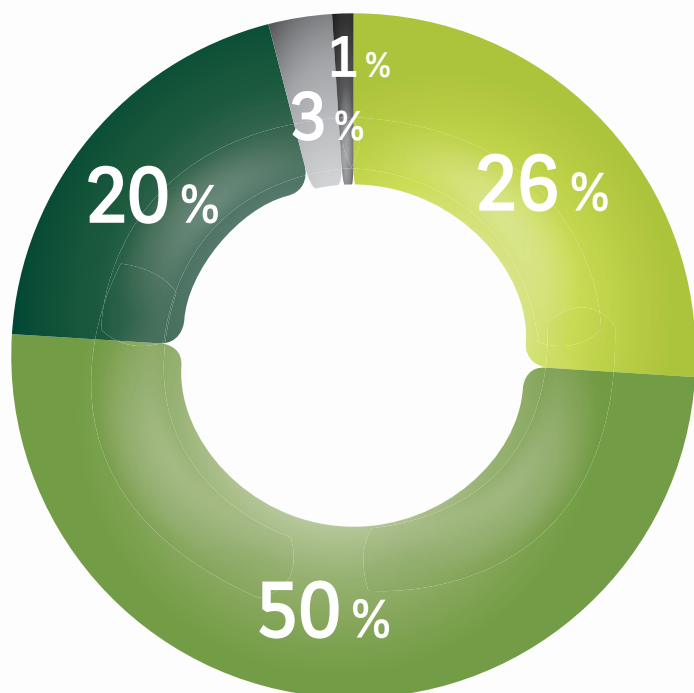
LORSQUE L'ON DEMANDE AUX DÉCIDEURS COMMENT ILS JUGENT LEUR LOYER, 51 % LE PLACENT AU NIVEAU DU MARCHÉ ET 17 % SUPÉRIEUR AU MARCHÉ. SEULS 16 % ESTIMENT AVOIR UN LOYER INFÉRIEUR AU NIVEAU DU MARCHÉ, CE SONT D'AILLEURS LES MÊMES QUI L'ONT RENÉGOCIÉ AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.

Une priorité : l'optimisation des coûts

Un constat fort : l'optimisation des charges est une priorité pour 76 % des utilisateurs. Cela représente même une priorité absolue pour plus d'une entreprise sur quatre (26 %).

Là aussi, les entreprises les plus exposées à la crise sont particulièrement attentives à ce poste : 34 % d'entre elles font de l'optimisation des charges leur cheval de bataille. Une grande partie des utilisateurs seraient même prêts à renoncer à des éléments de confort afin de contribuer à la réduction de ces charges d'exploitation.

L'optimisation des charges d'exploitation dans les immeubles que vous occupez est :



Maître mot pour

76%
des utilisateurs

Optimisation
des charges

- une priorité absolue
- une priorité parmi d'autres
- important mais pas prioritaire
- secondaire
- ne se prononce pas

Base : 100 % des répondants.

POUR ALLER PLUS LOIN

PARMI LES PRIORITÉS DES ENTREPRISES,
UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS
D'EXPLOITATION ARRIVE TOUJOURS
AU PREMIER RANG AVEC
44 % DE CITATIONS.

L'ADAPTATION DES IMMEUBLES À LA STRATÉGIE
D'ENTREPRISE (LOCALISATION, SURFACE,
PRESTATION) GAGNE, ELLE, DU TERRAIN ET
REPRÉSENTE AUJOURD'HUI UNE PRIORITÉ
POUR 40 % DES UTILISATEURS,
CONTRE 32 % L'AN DERNIER.

Un arbitrage délicat entre durée d'engagement et franchise

En cas de mouvement de l'entreprise, les utilisateurs privilégient à 68 % la location par rapport à l'achat, préféré par 21 %. En progressant de 5 points par rapport à 2012, ce choix semble mettre un terme à la lente érosion de la demande locative observée depuis 2009. Dans le détail, les utilisateurs préfèrent les baux courts qui offrent davantage de souplesse et escomptent des remises proportionnelles à la durée de leur engagement.

En fonction de la durée d'engagement du bail, quelle est, en mois de franchise, la remise que vous attendriez dans le cadre d'une négociation ?

Question ouverte / réponses spontanées

	Pour un bail de 3-6-9 ans ?	Pour un bail de 6-9 ans ?	Pour un bail de 9 ans ?
Aucune remise	2 %	1 %	2 %
De 1 à 3 mois	28 %	8 %	4 %
De 4 à 6 mois	29 %	23 %	12 %
De 7 à 12 mois	14 %	32 %	27 %
Plus de 12 mois	2 %	11 %	25 %
Ne se prononce pas	25 %	25 %	30 %

EN CAS
DE DÉMÉNAGEMENT,
65% DES
ENTREPRISES
PRIVILÉGIERAIENT LES BAUX
PLUS FLEXIBLES
DE 3-6-9 ANS

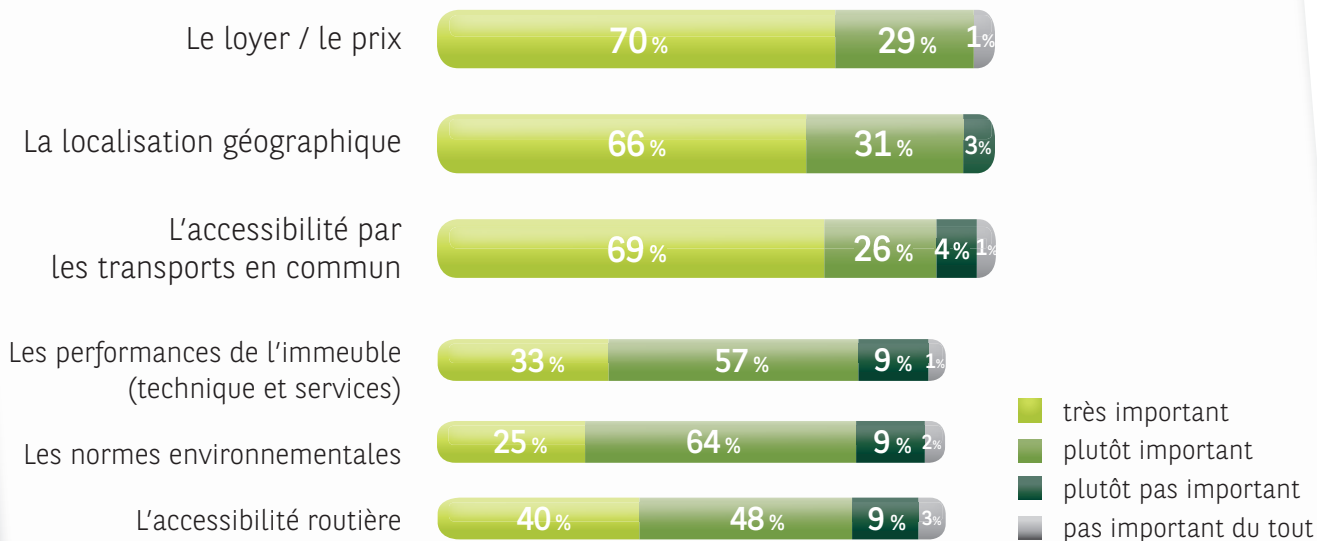
Base : 100 % des répondants.

DEPUIS 2011, LES TRANSACTIONS DE BUREAUX EN ÎLE-DE-FRANCE ONT ÉTÉ RÉALISÉES
À PLUS DE 85 % EN LOCATION

Critères de choix : le trio gagnant

Prix, localisation géographique et transport restent les 3 piliers sur lesquels les entreprises s'appuient en priorité pour le choix de leur future implantation. Les attentes des clients se portent ensuite sur le bâtiment à proprement dit. Les performances techniques et les services sont importants aux yeux de 90 % des utilisateurs. Définitivement acquis, le respect des normes environnementales compte pour 89 % d'entre eux, et le ratio d'occupation atteignable par m² reste déterminant pour 83 %... En parallèle, plus de la moitié des entreprises reconnaissent qu'une nouvelle implantation s'accompagnera d'une amélioration du confort des salariés et d'un impact positif sur l'image de l'entreprise, essentielle dans l'attractivité de nouveaux talents et la fidélisation des salariés.

Jugez-vous les critères suivants comme très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout importants pour choisir une implantation ?



Base : 100 % des répondants.

**SERVICES :
DES ATTENTES
ACCENTUÉES
EN ÎLE-DE-FRANCE**

**PARKING (POUR 77 % DES UTILISATEURS),
CLIMATISATION (POUR 59 % DES FRANCILIENS),
CAFÉTÉRIA, RESTAURANT INTER ENTREPRISE
(POUR 50 % DES FRANCILIENS) ET PC SÉCURITÉ SONT
INDISPENSABLES POUR ENVIRON DEUX UTILISATEURS**

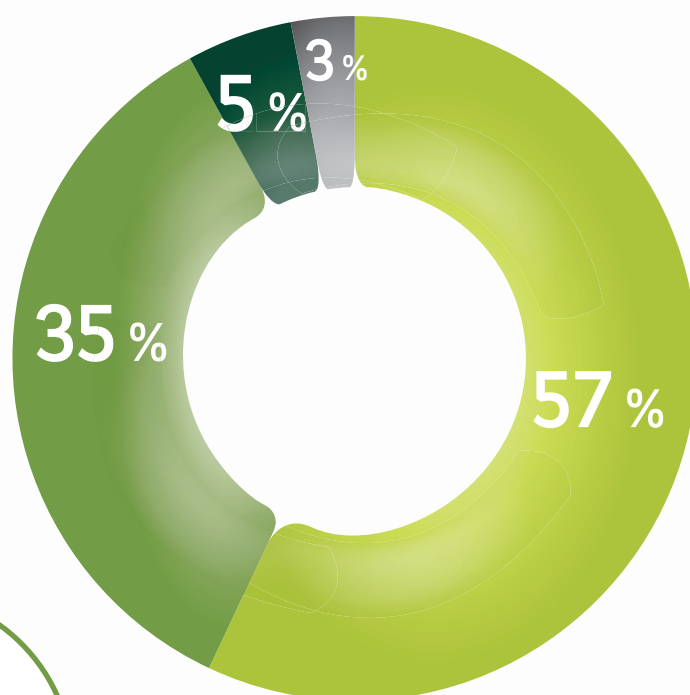
**SUR CINQ, ET IMPORTANTS POUR UNE LARGE
MAJORITÉ. VIENT ENSUITE LA SALLE DE CONFÉRENCE
(55 %), TANDIS QUE LE RESTAURANT VIP, LA CRÈCHE,
LA SALLE DE SPORT OU LA CONCIERGERIE PARAISSENT
PLUS ACCESSOIRES.**

Des problématiques devenues incontournables

Le plan Bâtiment Durable a présenté, le 11 juillet 2013, les contours de sa charte d'engagement pour la garantie de performance énergétique intrinsèque (GPEI), signée par 16 acteurs du secteur dont BNP Paribas Real Estate. Si les comportements écologiquement responsables ont largement pénétré l'univers professionnel, qu'en est-il concrètement pour les utilisateurs d'immeuble ?

Une certitude, ils ne peuvent aujourd'hui ignorer les problématiques de développement durable. Dans un autre domaine, les nouvelles technologies ont profondément modifié nos façons de travailler. Deux nouveaux paramètres que l'immobilier d'entreprise doit maintenant intégrer.

Dans le choix d'une implantation, seriez-vous plus sensible à un immeuble présentant une Garantie de Performance Énergétique ?
(c'est-à-dire maîtrise contractuelle des charges liées aux consommations énergétiques)



- oui, certainement
- oui, probablement
- non, probablement pas
- ne se prononce pas

18%

DES ENTREPRISES SEULEMENT
NE TIENNENT PAS COMPTE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Base : 100 % des répondants.

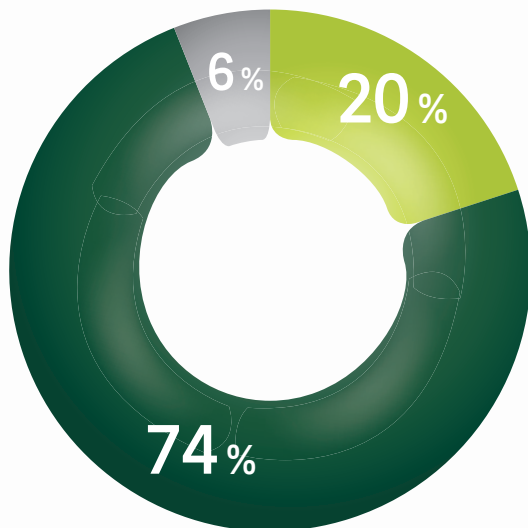
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
EST PRIS EN COMPTE DANS LA MAJORITÉ DES ENTREPRISES INTERROGÉES (61%),
OU VA DEVENIR PROCHAINEMENT UNE PRIORITÉ (POUR 20%).

Des utilisateurs bien intentionnés mais...

La sensibilité des utilisateurs aux problématiques environnementales s'exprime aussi dans l'accueil qu'ils réservent aux nouvelles réglementations dans ce domaine. Étonnamment, 41% des utilisateurs, contre 36% l'an dernier, seraient prêts à payer des loyers plus chers pour occuper des locaux bénéficiant de labels environnementaux. Mais de l'intention à la réalité, les choses diffèrent : seule une minorité d'utilisateurs (20 %) occupe de tels locaux.

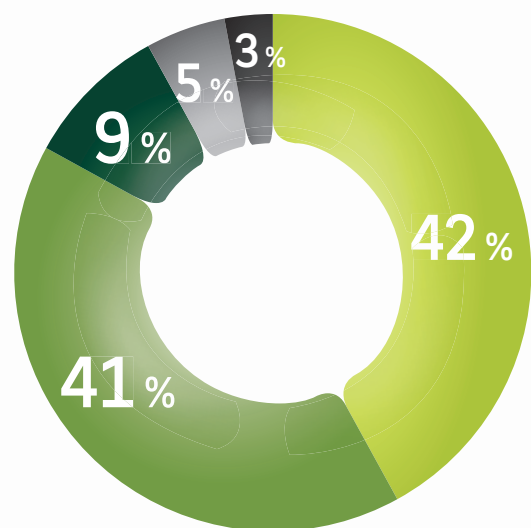
Cependant, ils promettent d'en tenir compte à l'avenir : 83 % des entreprises interrogées pensent que leurs prochains locaux posséderont un label environnemental, et jusqu'à 89 % pour les entreprises de plus de 1000 salariés.

Les locaux que vous occupez ont-ils un label environnemental ?



■ oui
■ non
■ ne se prononce pas

Pensez-vous que vos prochains locaux auront un label environnemental ?



■ oui
■ oui, probablement
■ non, probablement pas
■ non, certainement pas
■ ne se prononce pas

2012

-2pts
 +5 pts
 +1 pt
 +1 pt
 -5 pts

Base : 100 % des répondants.

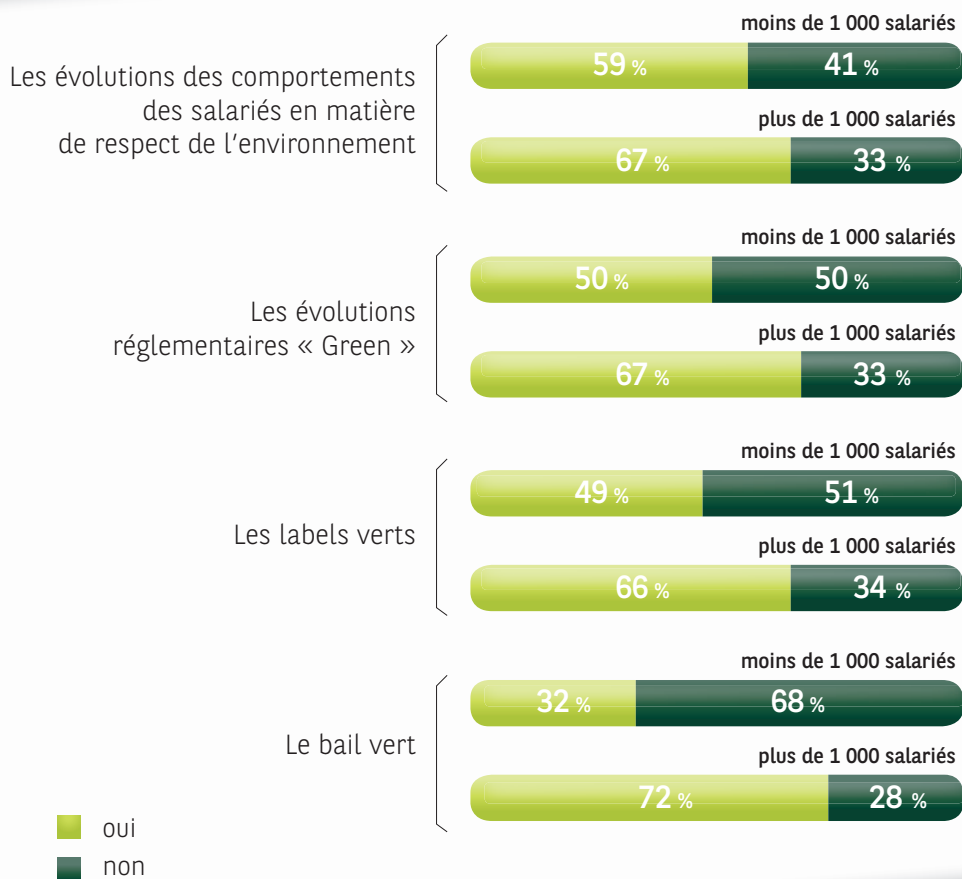
EN 2009, **67%** DES UTILISATEURS PENSAIENT QUE LEURS PROCHAINS LOCAUX BÉNÉFICIERAIENT D'UN LABEL ENVIRONNEMENTAL, ILS SONT AUJOURD'HUI **83%**, SOIT UNE AUGMENTATION DE 16 PTS.

Des entreprises qui souffrent d'un déficit d'information

Concernées ? Oui. Informées ? Pas autant qu'elles le souhaiteraient. Le niveau d'information des décideurs immobiliers sur les thèmes liés au développement durable est positif, mais perfectible.

Ce déficit d'information progresse par rapport à 2012, et c'est sur l'évolution constante et la mise en œuvre de ces réglementations que portent surtout les inquiétudes. Ils sont ainsi 48 % à se dire mal informés sur le bail vert (+5 pts), 42 % (+3 pts) sur les labels verts et 38 % (+10 pts) sur les évolutions réglementaires.

Sur les thématiques suivantes, vous sentez-vous informé ?



Base : 100 % des répondants.

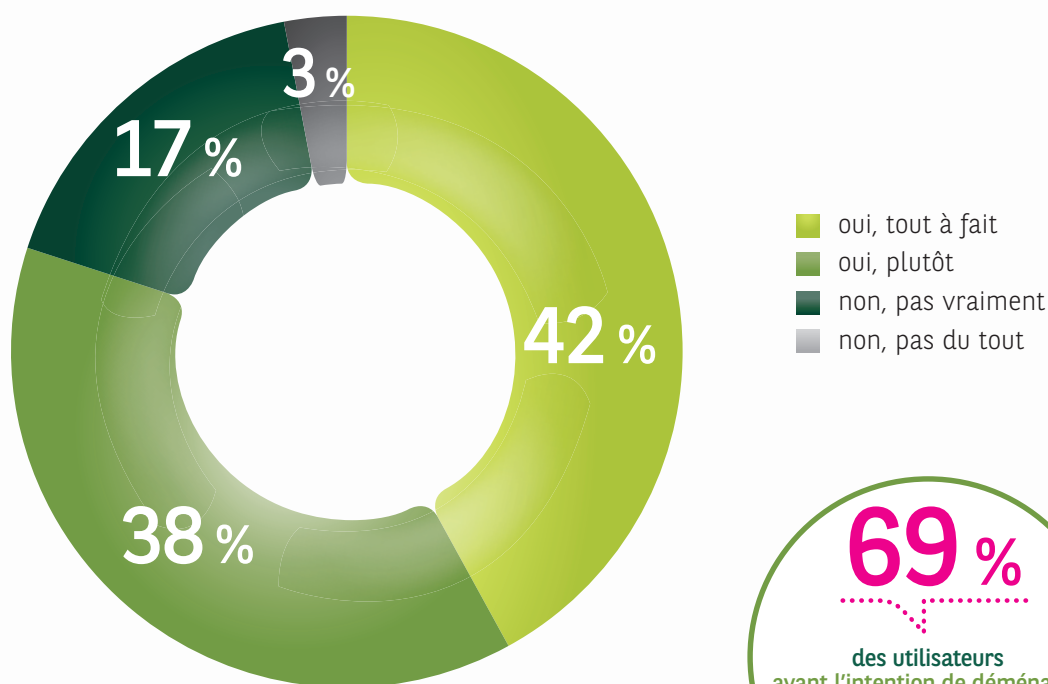
81% DES UTILISATEURS ESTIMENT QUE L'APPARITION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES BAUX EST UNE BONNE CHOSE.

Anticiper

l'évolution des espaces de travail

Ordinateurs, smartphone, tablette, bluetooth, etc. L'entreprise est partout et connectée en permanence. Le développement des nouvelles technologies a un impact exponentiel sur la sphère professionnelle, ne cesse de transformer l'organisation des entreprises et modifie en profondeur la relation au travail. 80% des décideurs de l'immobilier d'entreprise ont d'ailleurs conscience qu'elles vont jouer un rôle important à l'avenir et modifier la conception des espaces de travail : l'apparition de salles de réunion virtuelles ou d'espaces de travail partagés en sont de premières concrétisations.

D'une manière générale, diriez-vous que les nouvelles technologies vont modifier la conception des espaces de travail ?



69%
des utilisateurs ayant l'intention de déménager prendront en compte les nouveaux modes de travail dans leur futur immeuble.

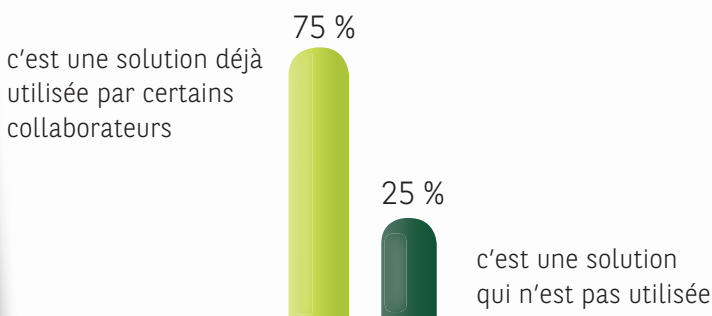
Base : 100 % des répondants.

Nomadisme et télétravail sont entrés dans les mentalités

Travailler ailleurs qu'au bureau ? Même chez soi ? Changer de bureau au gré des projets ? Ces conceptions, peu répandues il y a quelques années encore, sont entrées dans le quotidien des entreprises. La tendance au nomadisme, qui a fait ses preuves en termes de flexibilité et de coût, ne fait que s'accroître. C'est d'ailleurs une solution déjà opérationnelle chez 75% des utilisateurs et ils sont 76% à penser qu'elle devrait continuer à se développer dans les années qui viennent. En conclusion, nouvelles technologies et nouveaux modes de travail vont non seulement modifier l'activité et le management des entreprises mais également entraîner une transformation radicale des besoins des utilisateurs. Une vraie tendance de fond, que les acteurs de l'immobilier d'entreprise devront prendre en compte.

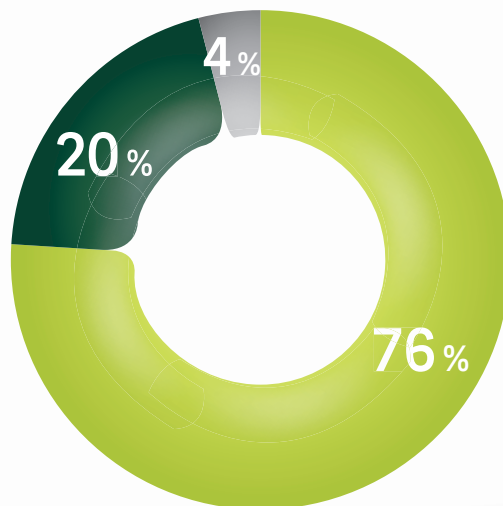
Dans votre entreprise, le nomadisme

(le fait de disposer n'importe où des mêmes outils et accès qu'à son bureau) :



Et dans les années qui viennent...

- c'est une solution qui devrait se développer
- c'est une solution qui ne devrait pas se développer
- ne se prononce pas



Base : 100 % des répondants.

**LE TÉLÉTRAVAIL
SORT DE L'OMBRE**

UN PEU PLUS NOMBREUSES EN ÎLE-DE-FRANCE QU'EN PROVINCE,
54 % DES ENTREPRISES INTERROGÉES ONT DÉJÀ EU RECOURS
AU TÉLÉTRAVAIL. UNE TENDANCE QUI POURRAIT BIEN
SE GÉNÉRALISER POUR LA MAJORITÉ D'ENTRE ELLES (60 %).

UNE COUVERTURE INTERNATIONALE, DES SOLUTIONS LOCALES.

USA



Inde



Îles Canaries



Hong Kong



Singapour



- Nos implantations
- Nos alliances



BNP PARIBAS REAL ESTATE TRANSACTION FRANCE

Siège BNP Paribas Real Estate

167 Quai de la Bataille de Stalingrad
92867 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél : +33 (0)1 55 65 20 04

Aix en Provence

Parc du Golf - Bât.33
350, Avenue J R Guillebert de La Lauzière
Les Milles
13290 Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)4 42 90 72 72
transaction.aix@bnpparibas.com

AnneCy

PAE des Glaisins
19, Avenue du Pré-de-Challes
74940 Arancy-le-Vieux
Tél : +33 (0)4 50 64 12 12
transaction.anneCy@bnpparibas.com

Bagnolet

Immeuble Les Mercuriales
40, rue Jean Jaurès
93176 Bagnolet Cedex
Tél : +33 (0)1 49 93 70 00
transaction.bagnolet@bnpparibas.com

Bordeaux

Les Bureaux de la Cité
23, Parvis des Chartres
33074 Bordeaux Cedex
Tél : +33 (0)5 56 44 09 12
transaction.bordeaux@bnpparibas.com

Clermont-Ferrand

Immeuble Le Képler
3, rue Képler
63100 Clermont-Ferrand
Tél : +33 (0)4 73 90 89 88
transaction.clermont-ferrand@bnpparibas.com

Dijon

Immeuble Le Richelieu
10, boulevard Carnot
21000 Dijon
Tél : +33 (0)3 80 67 35 72
transaction.dijon@bnpparibas.com

Eragny

Immeuble Le Tennessee
8, allée Rosa Luxembourg
BP 30272 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : +33 (0)1 34 30 86 40
transaction.eragny@bnpparibas.com

Grenoble

Immeuble Le Grenat
3, avenue du Doyen Louis Weil
39000 Grenoble
Tél : +33 (0)4 76 85 43 43
transaction.grenoble@bnpparibas.com

Lille

100, Tour de Lille
Boulevard de Turin
59777 Eurallie
Tél : +33 (0)3 20 06 99 00
transaction.lille@bnpparibas.com

Lyon

Tour Part-Dieu
129, rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33 (0)4 78 63 62 61
transaction.lyon@bnpparibas.com

Marseille

44, boulevard de Dunkerque
CS11527 - 13235 Marseille Cedex 2
Tél : +33 (0)4 91 56 03 03
transaction.marseille@bnpparibas.com

Metz

WTC - Technopole de Metz
2, rue Augustin Fresnel
57082 Metz Cedex 3
Tél : +33 (0)3 87 37 20 10
transaction.metz@bnpparibas.com

Montpellier

Immeuble Le Triangle
26, allée Jules Milhau
CS89501
34265 Montpellier Cedex 02
Tél : +33 (0)4 67 92 43 60
transaction.montpellier@bnpparibas.com

Mulhouse

Immeuble Europe
20, place des Halles
67000 Strasbourg
Tél : +33 (0)3 88 22 19 44
transaction.strasbourg@bnpparibas.com

Nancy

40, Rue Victor
54000 Nancy
Tél : +33 (0)3 83 95 88 88
transaction.nancy@bnpparibas.com

Nantes

Immeuble Axéo
14 Mail Pablo Picasso
BP 61611
44016 NANTES Cedex 01
Tél : +33(0) 2 40 20 20 20
transaction.nantes@bnpparibas.com

Nice

Immeuble Phoenix - Arénas
455, promenade des Anglais
06285 Nice Cedex 3
Tél : +33 (0)4 93 18 08 88
transaction.nice@bnpparibas.com

Orléans

18, rue de la République
45000 Orléans
Tél : +33 (0)2 38 62 09 91
transaction.orleans@bnpparibas.com

Rennes

Centre d'affaires Athéa
11, rue Louis Kerautret-Botmel
35000 Rennes
Tél : +33 (0)2 99 22 85 55
transaction.rennes@bnpparibas.com

Rouen

Immeuble Le Bretagne
57, avenue de Bretagne
76108 Rouen Cedex 1
Tél : +33 (0)2 35 72 15 50
transaction.rouen@bnpparibas.com

Strasbourg

Immeuble Europe
20, place des Halles
67000 Strasbourg
Tél : +33 (0)3 88 22 19 44
transaction.strasbourg@bnpparibas.com

Toulouse

Immeuble Le Sully
1, P.ace Occitane BP 80726
31007 Toulouse Cedex 6
Tél : +33 (0)5 31 23 56 56
transaction.toulouse@bnpparibas.com

PRINCIPALES IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

Abu Dhabi

Tél : -971 44 248 277

Allemagne

Tél : -49 69 2 98 99 0

Belgique

Tél : -34 2 290 59 59

Dubai

Tél : -971 44 248 277

Espagne

Tél : -34 91 454 96 00

Hong-Kong

Tél : -852 2909 2806

Hongrie

Tél : -36 1 487 5501

Irlande

Tél : -353 1 66 11 233

Italie

Tél : -39 02 58 33 141

Jersey

Tél : -44 15 34 62 90 01

Luxembourg

Tél : -352 34 94 84

Pays-bas

Tél : -31 20 305 97 20

Pologne

Tél : -48 22 653 44 00

République Tchèque

Tél : -420 224 935 000

Roumanie

Tél : -40 21 312 7000

Royaume-Uni

Tél : -44 20 7338 4000

Singapour

Tél : -65 62 10 12 88



BNP PARIBAS REAL ESTATE TRANSACTION FRANCE, Société Anonyme, au capital de 2 220 000 Euros, dont le siège est situé 167 Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE et inscrite sous le n° SIREN 329 570 857, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion Immobilière N°9240391 délivrée par la Préfecture des Hauts de Seine, adhérente de la société de caution mutuelle dite Caisse de Garantie de l'Immobilier CGAIM dont le siège est à PARIS 8ème - 89, rue La Belle pour un montant de 320 000 Euros en ce qui concerne les Transactions et 120 000 Euros pour ce qui concerne la Gestion, Société du Groupe BNP PARIBAS (article 4-1.01 N°70-9 du 02/01/70) - 5000 exemplaires - Document non contractuel - Ref:BNPPR207



BNP PARIBAS
REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change

www.realestate.bnpparibas.fr